



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

Les PME européennes demandent une amélioration du Pacte de Stabilité et de Croissance lors du prochain Sommet UE

Bruxelles, le 5 décembre 2003. En vue du sommet européen de la semaine prochaine, l’UEAPME, l’association européenne des employeurs PME, demande aux chefs d’Etats de réfléchir sérieusement à introduire plus de flexibilité et une amélioration au Pacte de Stabilité et de Croissance. «Les chefs d’Etats européens doivent maintenant surmonter les débats émotionnels entourant le non respect des règles du Pacte et doivent faire un effort pour repenser le Pacte de Stabilité existant ou en proposer un nouveau » a déclaré aujourd’hui **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l’UEAPME.

Tout en condamnant la violation par les Etats Membres des règles bien définies de l’UEM, l’UEAPME pense que la crise actuelle représente une opportunité pour l’UE de s’attaquer aux faiblesses les plus importantes du Pacte de Stabilité et de Croissance actuel. « Le Pacte, dans son état actuel, ne dispose pas des instruments nécessaires pour mettre en application des réformes lorsque les conditions économiques sont favorables mais rend nécessaire la recommandation de mesures économiques dans le cas où un Etat membre passe par une crise économique. Il est impératif de changer ces éléments » a expliqué M. Müller.

L’UEAPME rejoint les arguments mis en avant par le Commissaire Pedro Solbes qui affirme que le Pacte de Stabilité demeure un instrument indispensable pour une discipline budgétaire au sein de l’UEM. Néanmoins, l’association voit le besoin de rendre les règles du Pacte plus flexibles et adaptables aux différentes situations économiques dans les Etats Membres afin d’éviter d’asphyxier les économies en difficulté. L’UEAPME demande également aux Etats Membres de saisir la relance économique en Europe pour mettre en oeuvre les reformes structurelles n’ayant pas été mises en oeuvre jusqu’à présent.

Enfin, afin d’éviter de menacer la relance économique européenne encore fragile, l’UEAPME redemande à la Commission de proposer une prolongation de deux ans de l’expérience des taux réduits de TVA pour les activités à forte intensité de main d’œuvre, une proposition soutenue par l’ECOFIN. Selon l’UEAPME, si l’expérience n’est pas prolongée, environ 250 000 emplois pourraient être perdus.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d’information veuillez contacter Gerhard Huemer on tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom